

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage  
Compte-rendu de la réunion du troisième conseil d'école  
Séance du 03-06-19

Le conseil d'école s'est réunie le lundi 3 juin 2019 de 18h30 à 20h30 dans la salle de classe 2.

**Etaient présents :**

- Mme Del Gobbo (représentante de la commission scolaire)
- M. Amaro (responsable du pôle enfance jeunesse de la commune)
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

**Absents :**

- Mme.Bodocco Inspectrice de l'Education Nationale
- M.le DDEN
- Mmes les représentantes du RASED

**L'ordre du jour a été abordé comme suit :**

**1. Rentrée 2019-2020**

▪ **Equipe enseignante**

Equipe de titulaires n'évolue pas, les compléments de temps partiel ne seront connus plus tardivement pour les 1/4 temps à pourvoir de Christelle Arnaud, de Caroline Rouvière et ½ temps de direction).

Intervenants :

Musique : Jonathan Dioudonnat retrouve un plein temps sur l'école.

EPS : Norman Vilardell reste en poste l'année prochaine.

▪ **Effectifs**

Pour le moment la prévision est à 261. Ce étant, des mouvements sont toujours possibles pendant les vacances venant alors remettre en cause ces chiffres.

**Effectifs école (moyenne : 26,1)**

Voici la répartition envisagée par l'équipe enseignante qui devra être validée par notre inspectrice.

		CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2	CM2
<i>CP</i>	<i>52</i>	26	26								
<i>CE1</i>	<i>57</i>			29	28						
<i>CE2</i>	<i>53</i>					26	27				
<i>CM1</i>	<i>47</i>							23	24		
<i>CM2</i>	<i>52</i>									26	26
total	<i>261</i>	26	26	29	28	26	27	23	24	26	26
10 cours simples											

**2. Le projet d'école**

Le troisième trimestre

▪ ***Amélioration des résultats au regard des compétences du socle***

Mise en application des actions décidées concernant "l'écrire" et "le comprendre et s'exprimer à l'oral".

## ▪ **Education culturelle et artistique, sportive et humaniste**

### **i. Sorties nature**

Ce sont les CP CE1 qui effectueront des sorties sur les mois de juin et juillet afin de compléter activement leur découverte du milieu proche.

### **ii. Classes transplantées**

Un beau séjour instructif à bien des égards pour les CM2, il s'est déroulé dans d'excellentes conditions au Grau d'Agde. Avec un WhatsApp très performant qui nous a tenus informés tout au long du voyage et qui a entraîné en fin de séjour une cascade de remerciements toujours bienvenus et réconfortants pour les enseignants.

Petit laïus de Caroline Rouvière et Christelle Jarry :

1. Bonnes conditions d'hébergement (bâtiments neufs)
2. Du vent pour les sorties de voile (optimist + catamaran) et moniteurs compétents
3. De belles sorties éducatives : land-art, pêche à pied, port de pêche, criée, ... veillée.

Question de l'APE : D'autres classes transplantées seront-elles organisées ?

Les enseignants restent enthousiastes (5 classes seront parties cette année). Les formes, la durée des séjours, les lieux, les classes concernées, peuvent évoluer. Tout ceci pourrait prendre forme en début d'année. Cependant, le financement reste un point crucial (les coûts restent élevés et la participation des familles ne doit pas excéder 30€/jour). Ceci en sachant que la gestion des actions sera centralisée par la direction de l'école afin d'être mieux coordonnée (second compte-rendu de conseil d'école).

Le départ pour « les classe transplantées historiques » des CE2/CM1 se fera la semaine 24. Tout le monde est prêt : élèves, enseignantes et parents.

### **iii. Cycle natation**

Notre conseillère pédagogique Laurence Guerain a travaillé en amont avec les équipes d'intervenants de la piscine universitaire et de Saint Martin d'Uriage afin de mettre en application les nouveaux textes dans les meilleures conditions (test de savoir nager passé dès que l'élève en est capable entre autre).

Ainsi:

Les CP /CE1 terminent leur cycle à Saint Martin d'Hères, toujours aussi bien encadrés par l'équipe du SIUAPS.

Les CE2, CM1 et CM2 ont débuté le leur au SMU. Cette année, et suite à notre demande, les séances ont été décalées dans la journée pour le bien-être des petits nageurs.

### **iv. Danse**

#### **1. CP CE1**

Stéphane et Isabelle Prunier vont bénéficier des interventions d'une troupe de professionnels (compagnie Gallota). Elles permettront la mise en place d'ateliers de danse les 21 et 25 juin qui aboutiront à une petite réalisation qui sera filmée.

#### **2. CM1/2 Danse en Isère**

Le projet suit son cours, actuellement les élèves évoluent avec un danseur professionnel. Ils peaufinent un spectacle qui sera présentée à l'Heure bleue. Un film de l'évènement sera fait puis projeté lors du concert le 28 juin.

### **v. Visites culturelles et artistiques**

- Exposition photo au Belvédère Jean Pierre Bonfort, rétrospective de ses travaux « Paysages 1974 – 2018 » pour quelques classes.
- Les musiciens du Louvre présentés au CP de Stéphane. L'échange avec un artiste reste un moment très apprécié.

### **i. Animations bibliothèque municipale**

Pratiquement toutes les classes ont bénéficié d'animations à la bibliothèque municipale (6 séances avec prêt de livres).

### **ii. Spectacle de fin d'année sur "les chants traditionnels revisités" sous la houlette de Jonathan Dioudonnat et Sandrine Molina**

On réserve donc son **vendredi 28 juin**. La chorale de l'école se divisera en deux groupes pour la représentation.

### **iii. Courseton**

Une belle météo, l'appui des services communaux pour l'organisation, ont permis à nos élèves de montrer de belles aptitudes au parc d'Uriage le 27 05 19.

### **iv Visite au Foyer Logement de SMU par les deux classes de CE1**

Rencontre intergénérationnelle au Belvédère (EMC, temps) : les élèves poseront leurs questions aux personnes âgées et leur chanteront 1 ou 2 chansons du répertoire appris cette année.

## ● Réponses à la difficulté scolaire

### iv. Activités Pédagogiques Complémentaires

Un point final a été posé sur nos APC en cette fin de mois de juin.

### v. Stage de remise à niveaux

Ces stages concourent au traitement de la difficulté scolaire et à la lutte contre l'échec. Il nous reste deux périodes de 3 et 4 jours proposées aux élèves de CM1 ou CM2 qui rencontrent des difficultés en français et mathématiques :

vacances d'été: du 08 au 12 juillet de 9 à 12h.

du 26 au 29 août de 8h30 à 12h.

## ● Vie scolaire

### ○ PAI

Les parents seront relancés dès la prérentrée 2019 afin de rencontrer les enseignants et leur remettre les documents à jour (ordonnance et médicaments).

### ○ Relation parents - école

#### Réunion d'accueil des nouvelles familles

Notre traditionnelle réunion se déroulera le mardi 18/06 à 18h.

### ○ Communication concernant des problèmes de grève du périscolaire

L'information est arrivée tardivement aux parents et enseignants.

De fait, certains enfants, se sont retrouvés devant le portail de l'école clos (garderie non assurée) et ont été recueillis par les enseignants « lève-tôt ».

Puis les maîtres ont géré l'organisation (vérification du pique-nique) en contactant les familles qui étaient passées au travers de la communication communale. Les parents les remercient.

J.Amaro (responsable pôle jeunesse éducation) donne les explications :

Pour une commune de moins de 10 000 habitants, les agents ne sont pas tenus par des délais (de 48h ou 24h) pour prévenir de leur intention de grève. L'information arrive au mieux la veille d'où le courriel de 18h20.

M.Amaro précise que la communication par SMS ne peut s'envisager car trop onéreuse.

**Donc on s'en tiendra au mail (dans la mesure où la mairie a été prévenue), boucle dans laquelle on inclura les mails personnels des enseignants.**

**Une affiche informative sera placée à l'entrée de l'école.**

**Modification du règlement du périscolaire : à partir de l'année prochaine, le parent devra accompagner son enfant auprès du responsable du périscolaire sinon il faudra un mot des parents si son enfant vient seul à l'école.**

**Suggestion des parents : Les parents eux-mêmes pourraient s'organiser pour accueillir les enfants en cas de grève.**

**Il faudra considérer dans quel espace, comment communiquer les informations ...**

### ○ Partenariat : Service national

L'école va faire la demande afin de bénéficier de l'appui d'une personne faisant son service. Elle est susceptible d'intervenir à raison de 30h par semaine. Ses missions :

Participer à l'accueil du matin

Faciliter la transition entre le solaire et le périscolaire

Contribuer à organiser la fête d'école

Accompagner une sortie scolaire

Aider à l'animation des temps d'activité de cours de récréation

Assister les enseignants pendant le temps de classe et notamment lors des activités sportive, artistiques, une après-midi d'activités scientifiques, (préparation de matériel, accompagner un petit groupe,...)

Gérer la bibliothèque : entretien, accueil de groupes, présentation d'œuvres.

### ○ Liaison école - collège

Cette année la réflexion a porté sur les parcours des élèves, le PPRE. Des échanges ont porté également sur les nouveaux comportements des élèves : dégât des écrans, réseaux sociaux destructeurs, harcèlement. La direction du collège viendra le 24 06 afin de travailler sur la constitution de classes.

Nos CM2 ont levé quelques inquiétudes en visitant le collège du Chamandier les 14 et 16 mai. Le jeu de piste préparé par les 6<sup>e</sup> a guidé ces matinées et ravi nos enfants.

### ○ Liaison maternelle - CP

Les liens se resserrent avec la maternelle. Quelques actions concrètes :

- « un courseton GS- CP début juin » à l'école élémentaire

- « après-midi d'activités le lundi 01 07 » : afin d'adoucir le passage à la grande école les bientôt CP viendront découvrir leurs futures classes et professeurs.

- « repas au restaurant scolaire élémentaire » : les grandes sections déjeuneront au mois de juin.

Un travail de préparation plus pédagogique rassemble les enseignants pour la constitution de classes entre autres.

#### 4. La sécurité

- a. Exercice PPMS
- b. Exercice incendie

Deux exercices seront effectués d'ici à la fin d'année.

#### 5. La maltraitance

Question de l'APE : Les problèmes de maltraitance existent, comment les aborder en classe ? Est-il possible de dépasser le « allo enfance en danger 119 » ?

Réponse : Il est vrai qu'en classe c'est l'actualité de la classe, de l'école, des médias qui donne souvent l'occasion d'évoquer ces problèmes. Mais un travail éducatif doit être conduit au travers des programmes d'enseignement. Nous sommes dans le parcours civique de l'élève. Quelques pistes sont évoquées et seront creusées : convention des droits de l'enfant, séance d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, associer tous les personnels (périscolaire), intervention de l'infirmière scolaire...

La séance a été levée à 20h10.

F.Dupré